

Faut-il déboulonner

les statues



À Richmond, la statue de Matthew Fontaine Maury, officier pendant la guerre de Sécession (1861-1865), a été retirée en juillet 2020. Le maire avait alors décidé d'enlever tous les édifices rappelant le passé esclavagiste de cette ville du sud des États-Unis.

C'est devenu un phénomène ! Les statues de figures liées à l'histoire de l'esclavage et du colonialisme sont régulièrement vandalisées dans le monde.

1 Déboulonner, dans quel but ?

La statue d'Edward Colston, un marchand ayant fait fortune au 18^e siècle, grâce à la traite des esclaves ? Jetée dans le port de Bristol, en Angleterre ! Celle de Colbert, devant l'Assemblée nationale à Paris ? Aspergée de peinture rouge, avec l'inscription "Nérophobie d'État" ! Ce ministre de Louis XIV avait été à l'initiative du Code noir qui régissait le sort des esclaves des colonies françaises, en 1685... Aujourd'hui, des voix blessées se font entendre pour "déboulonner" ces grands hommes, au propre comme au figuré.

Pour ne plus célébrer des êtres controversés.

Faut-il continuer d'honorer des individus liés à l'esclavage, au colonialisme, au racisme, au 21^e siècle ? Pourquoi ne pas leur préférer des personnages plus respectables ? Et des figures féminines ? En France, le nombre de femmes statufiées ne dépasse pas 7 %. Ou modestes ? Dans notre pays, un seul ouvrier* a une statue à son nom...
* Le mineur-syndicaliste Michel Rondet à La Ricamarie (42)

2 C'est nouveau ?

Loin de là. Dès l'Antiquité, des statues de pharaons égyptiens ou d'empereurs à Rome ont été dégradées. Après l'abolition de la monarchie en 1792, presque

toutes les statues de rois ont été déboulonnées et les tombes royales de la Basilique Saint-Denis détruites ou démontées. À chaque changement de régime politique, des personnes encensées par le passé sont descendues de leur piédestal. Aujourd'hui, cette contestation s'appuie sur des mouvements populaires comme Black Lives Matter, aux États-Unis. Parfois, la foule agit sans autorisation. Parfois, ce sont les politiques qui décident. En Espagne, une loi de 2007 oblige les mairies à retirer de l'espace public les symboles de la dictature menée par Franco, de 1939 à 1975.

Non. On a toujours fait du passé table rase...



3 Pourquoi ériger des statues ?

De tous temps, on a représenté les dieux et les puissants. Mais en France, la 3^e République s'est prise de passion pour les statues ! Entre 1879 et 1914, on en inaugurerait plus d'une trentaine par an ! Des "grands hommes" – politiques, écrivains, militaires... – censés être exemplaires. Du moins dans l'esprit des commanditaires de leur statue...

Afin de donner une personne en exemple.

4 Qui décide d'honorer une personnalité ?

À certaines époques, il fallait l'autorisation du Roi ou du Président. Aujourd'hui, c'est le conseil municipal qui choisit, en votant, qui aura sa statue, son nom attribué à une rue (voir le Décodage p. 16-17) ou à une école. Bien sûr, il y a des conditions à respecter. Mais ces hommages sont révélateurs de choix politiques. On a salué Jules Ferry comme le père de l'école publique, gratuite, laïque et obligatoire. Or, l'homme était favorable à la colonisation au prétexte que "les races supérieures ont un droit sur les races inférieures". Une opinion banale à son époque bien que très choquante aujourd'hui.

La sphère politique.

5 Histoire ou mémoire, quelle est la différence ?

L'histoire, ce sont des faits impossibles à changer ou à effacer. Il est important de les comprendre. C'est pourquoi collégiens et lycéens doivent étudier le Code noir ou la guerre d'Algérie. La mémoire, ce sont des faits sélectionnés à un moment donné afin de valoriser un "récit historique". Les statues sont l'expression de ces choix mémoriels. Voilà pourquoi des historiens pensent qu'il est légitime de les remettre en cause quand ils sont dépassés ou heurtent les citoyens. "Les temps ont changé", a déclaré Levar Stoney, maire démocrate de Richmond (États-Unis), pour expliquer sa décision de démonter une statue du général Lee, héros du Sud esclavagiste pendant la guerre de Sécession.

Il y a les faits et la façon dont on se les remémore.

6 C'est quoi, la solution ?

Pour autant, faut-il déboulonner toutes les statues qui ne reflètent plus la pensée actuelle ? Il existe des alternatives ! La première : ajouter des infos pour resituer et expliquer dans leur contexte les actions critiquables de la personne statufiée

Informez les passants, déplacer les monuments.



Alice, 14 ans

Je comprends ceux qui veulent retirer certaines statues. Mais je pense que ça ne doit pas être fait sous le coup de la colère. Ce serait mieux qu'il y ait un vote avant. C'est sûr que ces personnes n'ont pas toujours fait les bons choix. Mais si on s'arrête à ça, on devrait retirer toutes les statues ou presque.



et la construction du monument. Une autre ? Laisser la statue endommagée sur son socle, un certain temps, pour encourager la réflexion des passants. Exemple : l'effigie de Joséphine de Beauharnais, à Fort-de-France (Martinique), décapitée en 1991 pour son rôle présumé dans le rétablissement de l'esclavage en 1802. Certains historiens préconisent enfin de déplacer ces statues dans des musées, des cimetières patrimoniaux...

7 Qui honorer à l'avenir ?

Il faut aussi réfléchir à la notion d'hommage public. Mettre en avant un groupe plutôt qu'une seule personne (rarement parfaite !) fait partie des pistes. En 2007, l'ensemble des "Justes de France", qui ont sauvé des Juifs pendant la Shoah, ont été honorés par la pose d'une plaque dans la crypte du Panthéon. Il est également prévu que les noms de 200 000 esclaves devenus citoyens en 1848 soient inscrits sur un futur mémorial prévu aux Tuileries (Paris). Des exemples à suivre ?

Pourquoi pas un collectif plutôt qu'un seul grand nom ?

Merci à Sarah Gensburger, chercheuse en sciences sociales au CNRS, à Frédéric Régent, maître de conférences en Histoire à l'université Paris-Panthéon-Sorbonne et à Richard Vassakos, chercheur associé au laboratoire CRISES de Montpellier et professeur agrégé.



Yowri, 12 ans

C'est grave qu'il y ait moins de statues pour les femmes que pour les hommes. Ce serait bien d'en consacrer une à Rosa Parks, par exemple. Elle a pris des risques en luttant pour les droits des Noirs aux États-Unis. Par contre, ce serait normal de supprimer des statues du maréchal Pétain qui a aidé les nazis.

En mai, commémore ce qu'il te plaît...



On célèbre cette année le bicentenaire de la mort de Napoléon 1^{er}.

Héros guerrier pour certains, créateur du code civil et du code pénal, l'empereur, figure prestigieuse et discutée de notre histoire, fut celui qui rétablit l'esclavage dans les colonies françaises en 1802, après son abolition en 1794.



Depuis 2006, cette date est devenue

la Journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions. Elle correspond à l'adoption de la loi dite Taubira qui reconnaît que les traites et l'esclavage relèvent de crimes contre l'humanité.

**Un avis sur cette question ?
blog.okapi.fr**